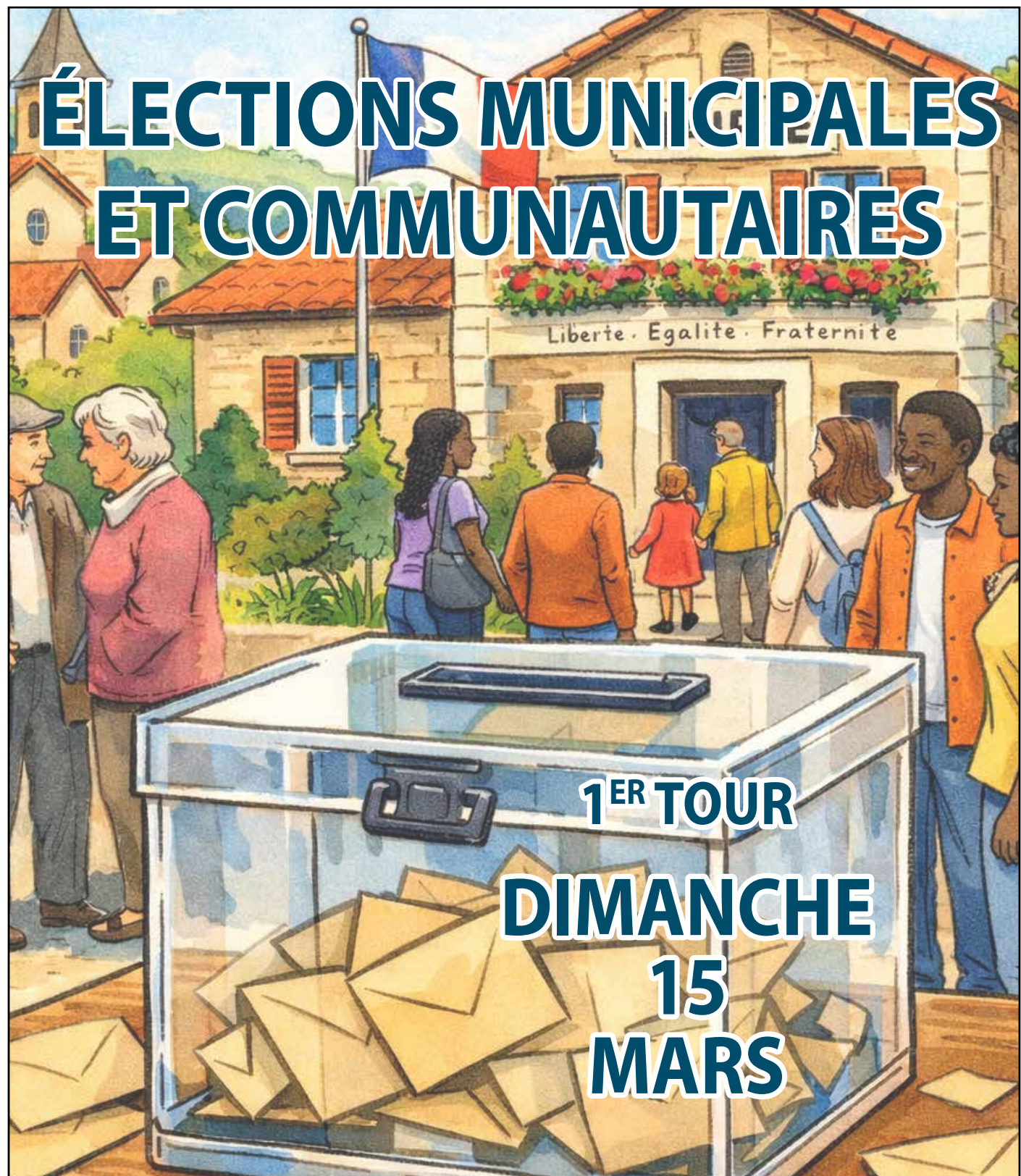











LE P'TIT JOURNAL #260 D'OISSEL-SUR-SEINE



Près de chez vous

À LA CANTINE (menus sous réserve de modifications)




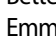


Lundi 9 mars

Salade tex-mex  - Hachis parmentier  ou crousti fromage 
Purée  - Vache qui rit  - Danette chocolat  - Pain 







Mardi 10 mars

Tomates cerises - Escalope de porc  ou œufs durs à la crème  - Tortis 
Camembert  - Banane - Pain 

Mercredi 11 mars

Betteraves vinaigrette  - Omelette au gruyère  - Duo de carottes 
Emmental  - Liégeois caramel  - Pain 
Goûter : Pain Nutella

Jeudi 12 mars

Chou blanc au curry  - Suprême pané végétal  - Brunoise de légumes 
 - Samos  - Pudding  - Pain 

Vendredi 13 mars

Macédoine mayonnaise  - Poisson sauce dieppoise  - Riz  - P'tit Louis 
 - Paris-Brest - Pain 
 - Origine France -  -  -  -  - Viande française

ÉTAT CIVIL

Naissances : Giulia Delaunay (26/01), Anaïs-Zina Benmahrez (28/01), Zenab Camara (23/01), Naël Gelhaye (10/02)

Décès : Huguette Fleury (10/02), Monique Soulard (27/02)

LES RÉSULTATS

BASKETBALL

U18 1/Nètreville : 73-85
U21/Déville : 40-121
Canteleu/U21 : 99-70
Rouen/RM2 : 80-74

HANDBALL

-11A/Brottonne : 24-5
-13/Fécamp : 20-28
-15/Césaire : 23-32
-17/Buquet : 33-18
1A/Chemin vert : 28-24
1B/Sotteville : 20-30
DM/Arques : 21-34

FOOTBALL

Illiers l'Évêque/1B : 2-1

FC Hellandes/Vétérans : 1-9
Serquigny/Sen F : 5-1

LES RENCONTRES

BASKETBALL

Salle Jean-Jaurès

Samedi 7 mars

14h : U15/Forges-les-Eaux

Dimanche 8 mars

8h45 : DM3/Offranville

10h30 : PRM/Sanvic

15h30 : RM2/Evreux

HANDBALL

Complexe Germinal

Samedi 7 mars

14h30 : -11B/Montville

15h45 : -11A/Bihorel

17h15 : -15/Val-de-Reuil

19h : 1B/ Lillebonne

21h : 1A/Césaire

Dimanche 8 mars

14h : -17/Falaise

FOOTBALL

Stade Marcel-Billard

Samedi 7 mars

10h : Plateau U11 + U6

13h : U13A/PTT Caen

13h : U14F/SER

15h15 : U18 R1/Avranches

U18D1/Sotteville

20h : 1^{re}/SC Bastia 2

Dimanche 8 mars

14h30 : 1C/Gisors

Sen F/Charentonne

SANTÉ

DE GARDE LA NUIT ET LE WEEK-END

Médecins : en soirée, le week-end et les jours fériés :

116 117 (gratuit), 3624 SOS médecins (0,15€/min + prix appel)

Infirmières :

M^{mes} Bignet, Loisel et Rosay : 06 22 62 87 00.

M^{mes} Dujardin : 06 67 62 07 61 et Henri : 06 22 11 76 08.

M^{mes} Guendouzi, El Kadiri, Flores-Ribeiro et Azizi :

06 59 26 71 11.

M^{mes} Guyard, Capron, M. et M^{me} Dumont : 02 35 65 34 49.

M^{me} Marchand : 07 83 16 48 55, 02 35 61 60 74.

M^{me} Daniel : 07 68 08 12 71.

Pharmacies : permanences du jour au 32 37 (0,35€/mn + coût opérateur) ou sur www.3237.fr. Vous pouvez aussi installer l'application le pharmacien sur votre smartphone.

Chirurgien-dentiste, consultez le site internet CDO76, puis cliquez sur "Grand public" puis "Service de garde 76". Sur la carte interactive, choisir la commune, le nom du praticien et son numéro de téléphone s'affichent.

Pour des raisons pratiques, contactez le cabinet le jour de la garde dès 9h afin d'obtenir un rendez-vous.

Remerciements

● Son fils, son frère et son conjoint remercient toutes les personnes qui ont témoigné leur soutien et leurs marques de sympathie, par le biais de messages et envois de fleurs, lors des obsèques de **M^{me} Nadine Février**, et en particulier M. le Maire Stéphane Barré, Nicole fleurs et tous les membres de la famille.

Comité de jumelage

Assemblée générale jeudi 2 avril, à 18h, en mairie

Les élections du tiers des membres du conseil d'administration seront effectuées.

Vous pouvez adresser votre candidature avant le 19 mars 2026 à M. le Président du Comité de jumelage, Mairie d'Oissel, Place du 8 mai 1945

76350 Oissel-sur-Seine

ou à jumelage.oissel@orange.fr



Ce numéro est une publication de la **mairie d'Oissel-sur-Seine**, place du 8 mai 1945, 76350 Oissel-sur-Seine. Tél. : 02 32 95 89 89 www.ville-oissel.fr - **Directeur de la publication :** Stéphane Barré. **Directeur de la communication :** Nicolas Frénel. **Rédaction et maquette :** Christine Marti, Nicolas Frénel, Charles Viansson Ponté, Grégory Caille. **Photos :** service Communication. **Service Communication :** 1bis, rue du

Maréchal-Foch, 76350 Oissel-sur-Seine. Tél. : 02 32 95 89 93. Courriel : communication@ville-oissel.fr - ISSN : 0755-0928. Imprimé par Iropa, rue de la Roquette - parc de la vente Olivier, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray, à 6 500 exemplaires sur papier recyclé.

Printemps des Poètes



Ateliers d'écriture poésie en liberté

À l'occasion du 28^e Printemps des Poètes, explorant le thème «La liberté. Force vive, déployée», la médiathèque Galilée propose un atelier d'écriture poétique sur 3 séances (samedi 14 mars, mercredis 18 et 25 mars à 10h30) ainsi qu'un atelier d'écriture de haïkus (petits poèmes japonais) samedi 21 mars de 14h à 17h.

Une restitution en lecture des créations poétiques aura lieu samedi 28 mars à 14h.

Gratuit sur inscription : 02 32 91 71 51 ou bibliotheque@ville-oissel.fr

Rencontre polars

Mardi 17 mars à 18h, la médiathèque Galilée organise une rencontre avec deux auteurs de polars de Noir'édition, qui ont écrit chacun 8 romans.

Marc S. Masse, ingénieur commercial devenu cadre dans l'ingénierie, a mené une carrière internationale. Cette expérience nourrit ses premiers thrillers ancrés dans l'entreprise. Cyriac Guillard plonge habituellement le lecteur dans les aventures de Sam Lesniak, ancien policier devenu détective privé. C'est le cas dans *Filiation mortelle*, titre lauréat du prix Dorval.

Gratuit sur inscription : 02 32 91 71 51 ou bibliotheque@ville-oissel.fr



Marc S. Masse

Cyriac Guillard



Grande braderie lundi 9 mars de 9h à 12h et de 13h30 à 16h et mardi 10 mars de 13h30 à 16h, au local (cité Boieldieu, 48, allée André-Maurois)
Vêtements femme, homme, enfant, accessoires, linge de maison... Articles neufs.



Comité des fêtes

Soirée années 70-80 samedi 4 avril, à 19h, au Palais des congrès

Repas dansant animé par un DJ 39€ (boissons non comprises). Réservations au 06 17 34 86 26.

Amicale retraite et loisirs

Sortie "guinguette" La Roche à Bunel à Thury-Harcourt jeudi 30 avril

Repas et après-midi dansant : 100€ pour les adhérents, 110€ pour les extérieurs.

Inscriptions lors des permanences du mardi, de 10h à 11h30, au studio d'animation (9bis, rue du Maréchal-Foch).

Allocation supplémentaire pour les personnes bénéficiaires de l'Aspa

Les personnes titulaires de l'Allocation supplémentaire pour les personnes âgées (Aspa) et pouvant à ce titre, bénéficier de l'allocation allouée par le CCAS de la Ville d'Oissel, doivent se faire connaître auprès du service des seniors.

Pour que cette allocation puisse être versée, vous devrez fournir :

- une attestation de paiement détaillée de votre Caisse de retraite (Carsat, MSA...), reprenant l'intégralité des versements au cours de l'année 2025.
- un Relevé d'identité bancaire ou postal (RIB) permettant le virement de la somme directement sur votre compte par la Trésorerie de Mesnil-Esnard.

Pour tout renseignement utile, vous pouvez composer le 02 35 23 87 87.

SAM 07 87 84 41 45
07 69 62 15 23
samir.zaalabi@laposte.net

Plombier - Chauffagiste - Sanitaire
Diplômé avec 25 ans d'expérience

Dépannage gaz, plomberie, tous travaux, gros œuvre, maçonnerie, électricité, pose de cuisine, aménagement de combles, pose de vélux, terrasse béton.

Rapide et Efficace
7j/7

Ent. W. N.

- Peinture imperméabilisante sur toiture (tuiles, ardoises, fibreciment, tôles, schingle)
- Traitement anti-mousse sur tuiles, ardoises, tôles...
- Charpente, couverture, zinguerie
- Peinture sur tous supports (façades, pignons, clôtures, sols et murs)
- Rénovation de boiserie (volets, chalets, cache-moineaux...)
- Nettoyage de façades, dallages...

Devis et déplacement gratuits sous 48h

28, rue des Violettes 76350 Oissel **06 44 72 08 25**



Souvenirs de vacances

Les vacances d'hiver ont une nouvelle fois été riches en activités. Tous les jours, les 6-17 ans inscrits au dispositif municipal Oissel Sports se sont dépensés dans les différents équipements de la ville. Les centres de loisirs Charlie-Chaplin et les Violettes ont également varié les plaisirs chaque jour et la session s'est achevée le 27 février avec un grand carnaval festif et coloré. Le cortège s'est rendu place de la République pour une démonstration entraînante de danses.

XAVIER LAUREL
TRAITEUR

TOUS TYPES DE PRESTATIONS :
Repas en famille ou entre amis
Anniversaire
Baptême - Communion
Mariage - Départ en retraite
Fêtes de fin d'année - Cocktail

xavier.laudrel@orange.fr
1 passage Charles Nicolle - Oissel
06 11 61 10 79



Fnaca

Le comité d'Oissel appelle ses adhérent(e)s et la population à participer à la cérémonie du 64^e anniversaire du cessez-le-feu mettant fin à la guerre d'Algérie. A la mémoire des cinq jeunes Oisseliens tués durant ces huit années de conflit, la population est invitée à se rassembler **au monument aux Morts, jeudi 19 mars, à 17h30.**

Les emplois en Seine

**Jeudi 12 et vendredi 13 mars, de 10h à 17h,
au Parc expo de Rouen**

Entrée et parking gratuits. Cars gratuits depuis 35 villes normandes. Plus d'infos sur normandie-emploi.fr



Un goûter pédagogique entre copains

Du lundi 9 au vendredi 13 février, les 157 élèves de CE2 des écoles Jean-Jaurès, Ferry-Mongis et Louis-Pasteur ont partagé un goûter équilibré au sein de leur établissement. Les parents étaient également conviés à ce rendez-vous organisé par la Ville dans le cadre de la nutrition santé. En complément de fruits, un pudding au chocolat et une barre de céréales faits maison ont été servis aux enfants qui sont repartis avec ces deux recettes.

Renouvellement du conseil d'administration du CCAS

Appel à candidatures des associations

La Ville invite les associations participant à des actions d'animation, de prévention ou de développement social dans la commune à proposer des représentants.

Conformément au code de l'action sociale et des familles, le conseil d'administration du CCAS comprend, aux côtés des élus municipaux, des membres nommés par le Maire

Modalités de candidature :

Les associations issues notamment :

- des associations œuvrant dans l'insertion et la lutte contre les exclusions ;
- des associations familiales (sur proposition de l'UDAF) ;
- des associations de retraités et de personnes âgées ;
- des associations de personnes handicapées.

sont invitées à transmettre une liste de personnes susceptibles de les représenter.

Date limite de réception des candidatures : le mercredi 25 mars 2026

L'avis détaillé est consultable en mairie (affichage réglementaire), sur le site internet de la Ville.

Renseignements : Direction générale des services - 02 32 95 89 89
direction-generale@ville-oissel.fr



Oissel Athlétisme club 76

Pass'trail dimanche 17 mai

- 5km marche randonnée pour l'association Généticancer
- 10km marche nordique
- 10km course nature
- 16km et 24km trail

Plus d'infos sur lapasstrail.fr ou en scannant ici



Zim & Zoum reviennent !

Un sorcier, un apprenti-sorcier, un méchant transformiste qui fait peur mais pas trop quand même, des voyages dans le temps, de l'humour, des effets pyrotechniques de dingue, de la musique, des comédiens en short, des musiciens-comédiens-chanteurs-danseurs-bruiteurs-éclairagistes... Venez participer au voyage mystérieux et à l'ensemble des aventures de Zim et Zoum lors de deux spectacles : *Zim et Zoum* et *Zim et Zoum 2* !

Vendredi 13 mars, pour ceux qui auraient déjà assisté au premier spectacle (mais ce n'est pas obligatoire pour entrer dans l'histoire !), seul *Zim et Zoum 2* est programmé (55 minutes environ).

Et samedi 14, retrouvez les deux spectacles à la suite, séparés par un court entracte (*Zim et Zoum* : 30 minutes + *Zim et Zoum 2* : 55 minutes) ■

Vendredi 13 mars

***Zim et Zoum 2* : 20h**

Samedi 14 mars

***Zim et Zoum 1* : 17h30**

***Zim et Zoum 2* : 18h30**

Auditorium Roland-Leroy

Tout public à partir de 8 ans, gratuit, sur réservation :

02 35 66 00 87 ou musique@ville-oissel.fr



Un duo au service de votre beauté

Neslihan et Aslihan Tatar ont débuté une nouvelle aventure professionnelle le 9 février. Dans un même salon, ces sœurs jumelles se plient en quatre pour embellir la chevelure et les ongles de leur clientèle.



Le salon de coiffure 12 rue Jean-Baptiste-Pigier s'est refait une beauté. En façade, l'enseigne rose d'*Univ'hair* a laissé place à l'habillage sobre et chic de *L'art de sublimer*. À l'intérieur, des travaux du sol au plafond ont été réalisés pour éclaircir et moderniser la pièce. La dirigeante est originaire du Val-d'Oise. Neslihan Tatar travaillait dans un salon de la capitale et a souhaité quitter cette vie parisienne. « *Je rêvais d'ouvrir mon propre salon et j'avais besoin de changer d'air. J'ai choisi Oissel pour l'esprit de cette ville à taille humaine. Mon objectif est de proposer un espace chaleureux et d'apporter une touche de fraîcheur et de dynamisme à l'offre beauté locale.* » La coiffeuse propose son savoir-faire à toutes les têtes : hommes, femmes et enfants. Outre le maniement des ciseaux, elle aime surtout la technique (balayages, ombrés...) et propose des soins capillaires botox, nourrissants et très tendances. Sa sœur Aslihan officie à ses côtés avec une offre complémentaire. « *Je suis prothésiste ongulaire en freelance sous le nom d'Asnail's. Je suis installée à Val-de-Reuil depuis un petit moment et j'exerçais jusqu'ici à domicile. Ce salon m'offre un cadre professionnel appréciable.* » Souriantes, les jeunes femmes ont été bien accueillies et découvrent la commune au fil des rencontres. « *Nous avons à cœur de nous investir durablement dans la vie locale et de fidéliser notre clientèle.* » ■

L'art de sublimer : 02 32 95 89 74 / Asnail's : 06 59 48 64 21
Rendez-vous en ligne sur planity.com

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

1^{er} tour
dimanche
15
mars

Les élections des 15 et 22 mars seront l'occasion pour les citoyens d'élire leurs futurs conseillers municipaux, ainsi que leurs conseillers métropolitains.

Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h, sans interruption.

Le bureau de vote dans lequel vous devez vous rendre est indiqué sur votre carte d'électeur. Si vous n'avez pas de carte d'électeur et que vous êtes inscrit sur les listes électorales, vous pouvez vérifier votre bureau sur service-public.gouv.fr ou auprès de la mairie : 02 32 95 89 89

Les bureaux de vote sont :

- bureau 1 : foyer municipal (quai Stalingrad)
- bureau 2 : mairie
- bureau 3 : école Louis-Pasteur (rue Gustave-Lecomte)
- bureau 4 : école Jean-Jaurès (entrée rue de Picardie)
- bureau 5 : école Jean-Jaurès (entrée rue de Picardie)
- bureau 6 : école Pierre-Toutain (rue Donat-Agache)
- bureau 7 : école Camille-Claudé (rue Sadi-Carnot)

Une pièce d'identité obligatoire pour voter

A l'entrée du bureau de vote, vous devrez présenter votre carte d'électeur ou l'attestation d'inscription en tenant lieu et un des titres suivants :

1° Carte nationale d'identité ;

2° Passeport ;

3° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;

4° Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;

5° Carte vitale avec photographie ;

6° Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;

7° Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;

8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie ;

9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;

10° Permis de conduire.

11° Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;

12° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

1° Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ;

2° Titre de séjour ;

3° Un des documents mentionnés aux 4° à 12° ci-dessus.

Ces titres doivent être en cours de validité.

La carte d'électeur est facultative, mais les électeurs non munis de l'une des pièces indiquées ci-dessus ne seront pas admis à prendre part au scrutin.

Pas de nouvelle carte d'électeur

Les électeurs devront réutiliser la dernière carte qui leur a été adressée. Seuls les nouveaux inscrits sur les listes électorales et les personnes ayant signalé un changement d'adresse recevront une nouvelle carte.

Ceux qui ne l'auraient pas reçue peuvent se rendre le jour de l'élection dans leur bureau de vote habituel et la demander à l'entrée, auprès du secrétaire. En l'absence de carte, après vérification de l'inscription, une attestation en tenant lieu leur sera établie.

Rappel : du moment que l'on est inscrit sur les listes électorales, **la carte d'électeur n'est pas obligatoire pour pouvoir voter.**

Comment voter par procuration?

Il est possible de donner procuration jusqu'à un jour avant le scrutin.

- Effectuez votre démarche en ligne sur le portail FranceConnect. Si vous ne disposez pas d'une identité numérique certifiée en mairie via France Identité, vous pouvez déposer votre demande de procuration de manière dématérialisée via le téléservice maprocuration.gouv.fr
- Il faudra ensuite impérativement faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Vous devrez alors être muni d'une pièce d'identité et présenter votre référence d'enregistrement.
- Vous pouvez enfin également réaliser votre demande en utilisant un formulaire Cerfa papier et en vous rendant dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, un consulat ou un tribunal judiciaire. Vous devrez, pour cela, être muni d'une pièce d'identité.

Sachez que la personne que vous désignez pour voter (mandataire) ne peut avoir qu'une procuration établie en France.


Toutes les informations sur :
www.elections.interieur.gouv.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

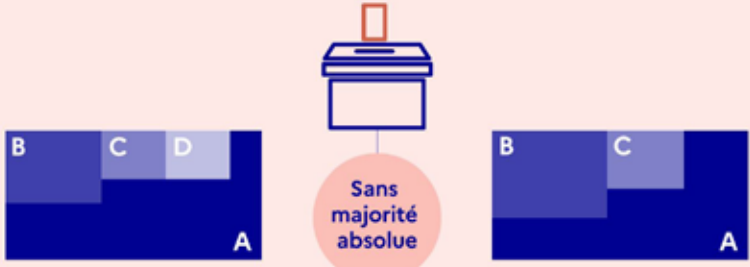
Vie publique
Au cœur du territoire public

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de 1 000 habitants et plus ?



Liste complète et sans modification de présentation
Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)
Alternance stricte femme/homme



1^{er} TOUR

La liste A obtient la majorité absolue des suffrages exprimés :
> elle obtient la moitié des sièges (prime majoritaire).
Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne :
> listes B, C, D (si elles ont obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés).

2nd TOUR

Mêmes règles de répartition que pour le 1^{er} tour (prime majoritaire, représentation proportionnelle).
Mais seules les listes qui ont obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour peuvent se maintenir (ex. la liste D n'est pas présente au 2nd tour).
Les listes qui ont obtenu plus de 5 % peuvent fusionner.

© DILA 2025

Les résultats

- **Fermeture des bureaux à 18h.**
- Dans chaque bureau, le président annonce les résultats à l'issue du dépouillement.
- Puis chaque bureau transmet ses résultats et bulletins au foyer municipal, bureau centralisateur, où les résultats globaux seront annoncés dans la soirée.

Un service de transport à votre disposition

Pour faciliter le transport des électeurs qui rencontrent des difficultés pour se rendre aux urnes, un service municipal est assuré. Il suffit d'appeler le jour du scrutin, au **02 32 95 89 89**.

SAM 7 MARS

Galicomptine (0-3 ans),
10h30, Galilée

Spectacle : Sorcellerie 1,
14h30, Galilée

C I N E M A 7 et 8 mars
Espace Aragon*
(ci-dessous)

DIM 8 MARS

Spectacle musical : Little rock story, 16h, Palais des congrès

LUN 9 MARS

Grande braderie du SPF,
9h>12h et 13h30>16h, local cité Boieldieu (p.3)

MAR 10 MARS

Permanence France Services,
9h>12h, CCAS

Grande braderie du SPF,
13h30>16h, local cité Boieldieu (p.3)

JEU 12 MARS

Atelier Ensemble décorons notre ville, 18h>19h30, cercle loisirs et culture

Humour : José Cruz, 20h30, Espace Aragon

VEN 13 MARS

Marché des terroirs,
15h>19h30, place de la Paix



Spectacle musical : Zim et Zoom 2, 20h, auditorium Roland-Leroy (p.5)

SAM 14 > SAM 28 MARS

Atelier d'écriture : Poésie en liberté, Galilée (p.3)

SAM 14 MARS

Les livres lus, 10h, Galilée

Atelier d'écriture poétique,
10h30, Galilée (p.3)

C I N E M A **Les immortels** 16h,
Soulèvement 18h30, **LOL 2.0** 21h, Espace Aragon*

Spectacles musicaux : Zim et Zoom, 17h30, **Zim et Zoom 2,** 18h30, auditorium Roland-Leroy (p.5)

DIM 15 MARS

1^{er} tour des élections municipales,
8h>18h, bureaux de vote



Repas dansant de l'Amicale retraite et loisirs, 12h, Palais des congrès

C I N E M A **Les enfants de la Résistance** 15h30, **Les immortels** 18h, Espace Aragon*

MAR 17 MARS

Permanence France Services,
9h>12h, CCAS

Anim'seniors,
11h30, salle normande



Rencontre polars, 18h, Galilée (p.3)

MER 18 MARS

Formautisme : 5^e colloque autisme, 8h15>17h30, Palais des congrès

Permanence d'un architecte conseil en urbanisme et environnement, 9h>12h, Pôle technique Maurice-Haule sur rendez-vous au 02 32 95 89 85

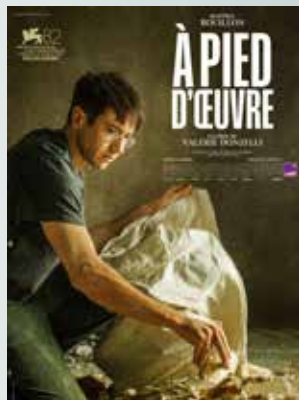
* sous réserve de modification
Plus d'info sur allocine.fr ou ville-oissel.fr

A L'ESPACE ARAGON SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 MARS



SAM 16H 1h32

ANIMATION - Les Légendaires, intrépides aventuriers, étaient les plus grands héros de leur temps. Mais suite à une terrible malédiction, les voilà redevenus... des enfants de 10 ans ! Danaël, Jadina, Gryf, Shimy et Razzia vont unir leurs pouvoirs pour vaincre le sorcier Darkhell et libérer leur planète de l'enfance éternelle...



SAM 18H30 - DIM 15H30 1h32

COMÉDIE DRAMATIQUE - À pied d'œuvre raconte l'histoire vraie d'un homme qui renonce à son métier dont il ne comprend plus le sens pour se consacrer à sa véritable passion, l'écriture. Mais être publié ne veut pas dire gagner sa vie...



SAM 21H 1h39

AVENTURE - Pour sauver son emploi, David accepte un plan foireux : ramener un mystérieux colis d'Amérique du Sud. Il se retrouve à bord d'une croisière avec son ex Tess, son fils Léo, et son collègue Stéphane, aussi benêt que maladroit, dont David se sert pour transporter le colis à sa place. Tout dérape lorsque ce dernier l'ouvre accidentellement...



DIM 18H 1h42

DRAME - VOST - Dans l'Irak de Saddam Hussein, Lamia, 9 ans, se voit confier la lourde tâche de confectionner un gâteau pour célébrer l'anniversaire du président. Sa quête d'ingrédients, accompagnée de son ami Saeed, bouleverse son quotidien.

Tarifs : **6,20€**, **4,20€** (réduit), **3,10€** (carte Labo) / Bandes-annonces sur ville-oissel.fr